

Projet de défrichement pour mon installation agricole

Objet : Demande et explication du projet de défrichement afin d'obtenir l'autorisation d'exploitation concernant les parcelles B0804, C0237 et C0239.

Mon projet consiste à mettre en place une exploitation de plantes Aromatiques et médicinales, fleurs et plantes sauvages comestibles sur les terrains de mon père, Jean-Pierre Laugier.

Je suis suivi par le Point Installation de la chambre d'agriculture afin de réaliser mon PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) et obtenir, lors de mon installation prévue pour mars 2022, la DJA (Dotation Jeune Agriculteur).

Afin de gagner du temps, j'aimerais remettre en état les terrains de mon père en commodat afin d'accueillir mes futures plantations de mars 2022. C'est pour cette raison que je demande une autorisation d'exploitation et par conséquent une autorisation de défrichement.

Le prévisionnel concernant chaque parcelle :

- Concernant la parcelle B0804, certifiée par l'organisme ECOCERT en BIO, j'aimerais changer de destination cette parcelle afin de créer une petite culture en PPAM (Plantes Aromatiques et Médicinales) ainsi qu'une grande partie en cueillette sauvage.

J'ai l'intention de garder les arbres en bord de route ainsi qu'en bordure EST et Nord pour me laisser une protection contre l'érosion des sols liée aux légères pentes et aussi pour me protéger des vents dominants.

Je souhaite conserver et favoriser l'implantation des *Juniperus oxycedrus L.* et les *Lavandula L.* ainsi que plusieurs plantes sauvages : *Achillea millefolium L.*, *Sanguisorba minor L.*, *Hypericum perforatum L.* etc.... Pour cela je souhaite défricher une partie de la parcelle en coupant certains *Spartium junceum L.* ainsi que quelques jeunes *Pinus sylvestris L.* et tailler les *Rosa canina L.*

J'aurai pour projet de réaliser un terrassement du côté SUD-OUEST pour accéder plus facilement sur le terrain avant la fin de 2021.

- Concernant les parcelles C0237 et C0239 qui sont aussi certifiées en BIO par l'organisme certificateur ECOCERT, je demande une autorisation d'exploitation mais je ne peux actuellement accéder à ces parcelles enclavées.

Je suis en contact avec la Safer afin d'obtenir un droit de passage ou d'envisager l'achat d'une parcelle au bord de la route.

En attendant j'aimerais débroussailler et changer de destination cette parcelle afin de pouvoir y accéder plus facilement pour mes récoltes en plantes sauvages comestibles.